



LES DOSSIERS THEMATIQUES

Dossier n°3

Avril 2008

Menacés d'extinction, les requins baleine, pèlerin et grand blanc vivent des jours difficiles...

Cela peut paraître incroyable et inattendu, mais la population des requins diminue à vue d'œil et certaines espèces sont aujourd'hui considérées « en voie d'extinction ».

La principale cause de ce fléau est l'Homme. Oui ! Et la France peut elle aussi se remettre en cause. En effet, au niveau européen, elle est le deuxième plus gros consommateur de requins, derrière l'Espagne, puisque la saumonette ou le veau de mer que l'on retrouve chez notre poissonnier ne sont autres que du requin. Mais c'est en Asie que la consommation est la plus abusive, avec la soupe d'aïlerons. Chaque année, toute espèce confondue (plus de 470), plus de 100 millions de requins sont tués (soit 274 000 par jour), et ce chiffre est sans doute sous estimé.



(Source : www.roc.asso.fr)



(Source : www.ird.fr)

La disparition des requins est due à plusieurs raisons. Il y a tout d'abord la pêche abusive, pratiquée en majeure partie en Asie. Il existe aussi une nouvelle pratique, appelée *finning*, qui consiste à couper les aïlerons du requin, puis à le rejeter encore vivant à la mer. Il est important de savoir que le commerce d'aïlerons a augmenté de 3011 tonnes en 1980 à 11 732 tonnes en 2000. L'augmentation est alarmante, d'autant que le nombre est sans doute beaucoup plus important, car de nombreuses transactions se font

dans la sphère économique informelle. Bien entendu il y a ceux aussi, qui tuent pour la chair de l'animal, pour leur mâchoire... et puis il y a les filets de pêche dans lesquels les requins maladroits s'emmêlent. A tout cela s'ajoute le faible taux de reproduction et l'âge tardif de leur maturité sexuelle.

L'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO), avait demandé en 1999 un plan de protection pour l'espèce, mais beaucoup de pays, dont l'Europe, l'ont refusée. D'autres entités se sentent concernés par cette cause, c'est le cas par exemple de la CITES et de l'APECS.

➤ La CITES



La CITES, Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, aussi connue sous le nom de convention de Washington, est un accord entre états. C'est le 3 mars 1973 à Washington que le texte de la convention a été adopté, et c'est le 1^{er} juillet 1975 que la convention est entrée en vigueur. Sa mission est de veiller à ce que le commerce international d'animaux et de plantes sauvages ne menace pas la survie des espèces auxquelles ils appartiennent.

Ce commerce représenterait des milliards de dollars par an et concerne des centaines de millions de spécimens. Il va de la plante ou de l'animal vivant, aux produits dérivés tel que les produits alimentaires, les articles en cuir exotique, les instruments de musique en bois, les souvenirs pour touristes, les remèdes et bien d'autres encore... Etant donné qu'il dépasse le cadre national, sa réglementation nécessite la coopération internationale.

La CITES est contraignante, les états qui acceptent d'être liés à cette convention, appelés «Parties», sont tenues de l'appliquer. On compte actuellement 171 Parties dans le monde, dont plusieurs appartiennent à l'Asie.

Elle comporte trois annexes, où sont répertoriées les différentes espèces :

- L'annexe I comprend toutes les espèces menacées d'extinction (le commerce ne va être autorisé que dans des conditions exceptionnelles)
- L'annexe II comprend toutes les espèces qui ne sont pas nécessairement menacées d'extinction mais dont le commerce des spécimens doit être réglementé pour éviter une exploitation incompatible avec leur survie.
- L'annexe III comprend toutes les espèces protégées dans un pays qui a demandé aux autres Parties, leur assistance pour en contrôler le commerce.

L'APECS, Association Pour l'Etude et la Conservation des Sélaciens, est le seul organisme français dédié entièrement à l'étude et la conservation des requins et des raies.

L'histoire commence en 1995, lorsqu'un groupe d'étudiants en biologie marine de l'Université de Brest s'intéresse au requin pèlerin. En juillet 1997 est alors créée l'APECS, elle a pour but de développer les activités débutées deux ans plus tôt. Ses actions sont de deux ordres : la mise en œuvre de programmes de recherche sur les requins et les raies, et le développement d'actions d'éducation à destination des différents publics.

Depuis 2004, l'APECS représente la France dans les instances dirigeantes de l'European Elasmobranch Association (EEA). Cet organisme, créé en 1996 en Angleterre et regroupant les chercheurs européens spécialistes des poissons cartilagineux, a pour objectif principal d'agir pour la conservation de ces poissons et de participer à la diffusion des connaissances.

➤ Le grand requin blanc

Qui est-il ?

Le grand requin blanc appartient à l'ordre des lamniformes, il est considéré comme le plus redoutable des prédateurs et se trouve au sommet de la chaîne alimentaire des mers. Il vit dans toutes les mers tempérées jusqu'en Alaska. On le retrouve sur les côtes de Californie, d'Australie méridionale, de Nouvelle Zélande et d'Afrique du Sud.



(Source : www.geocities.com)

Pourquoi est-il menacé ?

Depuis une quinzaine d'années, la population des grands requins blancs ne cesse de diminuer, près de 80% de cette espèce a disparu. Et ce, en grande partie à cause de l'Homme. La chair du requin est utilisée pour les engrais et les fertilisants. Ses ailerons, sa peau, ses dents et ses cartilages font aussi l'objet d'un commerce. Ils sont par exemple utilisés dans la fabrication de médicaments et autres produits. Ajoutons à cela la pollution qui perturbe le cycle de reproduction.

Quel est le rôle de la reproduction ?

Le grand requin blanc est un maillon très important de la chaîne écologique et si il vient à disparaître cela entraînera un déséquilibre dans la répartition des espèces.

Mais la reproduction du requin pose problème puisque la mortalité est plus importante que la natalité du fait d'une croissance lente du requin, d'une maturité sexuelle tardive, d'une gestation longue et de très peu de petits.

➤ Le requin baleine

Qui est-il ?

Le requin baleine est le plus immense poisson du monde, il mesure entre 12 et 20 mètres et pèse plus de 12 tonnes. Malgré sa taille, il est inoffensif puisqu'il se nourrit essentiellement de plancton et de petits poissons.



(Source : www.laroutedesmers.com)

Pourquoi est-il menacé ?

Sa population est en baisse, c'est une chose sûre, mais à l'heure actuelle nous ne connaissons pas le nombre exact d'individus, car il est très difficile de les recenser. Toutefois, une technique a été mise en place récemment par un chercheur australien, Brad Norman, permettant d'identifier les requins baleines à leurs taches blanches.

On le tue pour sa chair, qui est essentiellement mangée en Chine et plus particulièrement à Taïwan. Mais c'est surtout pour ses ailerons qu'il est chassé, un aileron peut valoir près de 20 000 euros, les pêcheurs sont donc très attirés par ce gros poisson.

D'ailleurs, depuis le 15 novembre 2002 le requin baleine est inscrit à la liste II de la CITES et sur la Liste Rouge des espèces menacées de l'IUCN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature). Le commerce des requins baleines est très règlementé afin que leur survie ne soit pas mise en péril par une surexploitation incontrôlée.

Quel est le rôle de la reproduction ?

Tout comme le grand blanc, la reproduction chez le requin baleine pose problème. En effet, il atteint la maturité sexuelle à environ 7 mètres de long, et les pêcheurs prennent surtout des juvéniles, ils n'ont alors pas le temps d'assurer une descendance vitale pour leur espèce.

➤ Le requin pèlerin

Qui est-il ?

Le requin pèlerin est le deuxième plus grand poisson au monde (après le requin baleine). Il peut atteindre 12 mètres pour un poids d'environ 5 tonnes et se nourrit essentiellement de plancton. D'ailleurs pendant une certaine période de l'année il peut être observé dans les eaux côtières françaises et parfois même au large de la Bretagne.



(Source : www.linternaute.com)

Pourquoi est-il menacé ?

A l'origine, le requin pèlerin était pêché pour sa chair qui servait de supplément de nourriture mais surtout pour son foie, qui représente jusqu'à 25% de son poids. L'huile extraite était utilisée dans les lampes ainsi que pour le tannage. Quant à sa peau, elle était parfois recueillie pour confectionner un cuir très résistant.

Actuellement c'est principalement pour ses ailerons qu'on continue à le pêcher. Le reste de l'animal est parfois conservé pour être transformé en farine pour l'alimentation animale, mais le plus souvent il est rejeté à la mer.

Au Canada, dans les années 70, un programme d'éradication avait été institué pour préserver les filets de pêche industrielle au saumon. Le nombre de requins pèlerin a donc chuté. On parlerait même d'un déclin de 90% pour cette zone. Depuis 1996, seulement six pèlerins auraient été observés.

Quel est le rôle de la reproduction ?

Le problème est le même que chez le grand blanc et le requin baleine, c'est-à-dire que la période de reproduction arrive tard, est très lente et il donne naissance à très peu de petits. La descendance des requins pèlerins est donc de plus en plus en danger.

Il est aujourd'hui menacé et figure comme vulnérable sur la Liste Rouge des espèces menacées de l'UICN 2000 ainsi qu'en annexe II de la CITES. La raréfaction d'un prédateur de cet ordre peut entraîner des perturbations dans l'écosystème, et reste préoccupante.

Il est temps de réagir, car la surexploitation de ces espèces fascinantes va bientôt conduire à leur extinction...

Sources : www.cites.org/fra/index.shtml
www.asso-apecs.org/
www.rfi.fr
www.linternaute.com
<http://discmat.free.fr/index.php?page=Massacre>